



Colmar, le 4 juin 2024

Madame, Monsieur,

J'ai le plaisir de vous inviter à l'assemblée générale ordinaire qui se tiendra le

Vendredi 28 juin 2024 à 20 heures précises

Maison des Associations

Bâtiment 3, 1^{er} étage

6, route d'Ingersheim à Colmar

L'ordre du jour sera le suivant :

1. **Allocution de bienvenue du président**
2. **Mise en place d'un bureau de vote**
3. **Lecture et approbation du compte rendu de l'assemblée générale du 23 juin 2023 (joint)**
4. **Rapport d'activité**
5. **Rapport financier du trésorier et des réviseurs aux comptes, décharge au trésorier**
6. **Rapport moral du président**
7. **Décharge au comité**
8. **Élection des membres du comité**
9. **Approbation du règlement intérieur**
10. **Fixation de la cotisation pour la saison 2024/2025**
11. **Désignation des réviseurs aux comptes**
12. **Divers**

Tout acte de candidature, toute question ne figurant pas à l'ordre du jour et devant être traités sous points divers, devront être transmis préalablement par écrit (mail ou courrier) au président, et ce **avant le 21 juin 2024**.

L'ordre du jour de la présente assemblée générale devra être scrupuleusement respecté.

Les membres empêchés d'assister à l'Assemblée Générale pourront se faire représenter, en donnant un pouvoir écrit à un autre adhérent de l'ACC au moyen du formulaire ci-dessous.

Dans l'attente de vous rencontrer, veuillez agréer, chers amis cybernautes, mes cordiales salutations.

Pour le comité de l'Amicale cybernautes de Colmar.

Le président Guillaume Krüger.

Siège social : 36, rue des Vergers 68000 Colmar

Adresse email : president@cybernautes.net

Site internet : <http://www.cybernautes.net>

**Pouvoir à remettre à un membre qui sera présent le jour de l'assemblée générale ou, à défaut, au président.
(le pouvoir peut être rédigé sur papier libre)**

Je soussigné (e) agissant en tant que membre de l'Amicale cybernautes de Colmar, et à jour de ma cotisation, constitue pour mandataire [FACULTATIF], également membre à jour de cotisation de l'association, pour me représenter à l'assemblée générale ordinaire du 28 juin 2024.

Signature précédée de la mention

« Bon pour pouvoir » :

À..... le